Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 17 (1967)

Heft: 3

Buchbesprechung: Le Cercle littéraire, 1819-1919 [Charles Gilliard, prés. p. J.-C. Biaudet]

Autor: Candaux, J.-D.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

genössischen und kantonalen Verfassungen veranlassen wollte. Schreiben an den russischen Zaren wie an den König von Preußen, an die Staatsmänner Capo d'Istria, von Stein, Hardenberg, Nicolovius, Süvern u. a. belegen seine Absicht. Auch mit dem Bruder Napoleons, dem früheren König Louis von Holland, jetzt Graf de Saint Leu, traf er mehrmals zusammen. Kaum durch Pestalozzis Schritte bewogen, mehr aus allgemeinen Rücksichten haben die angegangenen Mächte durchgesetzt, daß in den Schweizer Verfassungen von 1815 wichtige Errungenschaften der Helvetik erhalten blieben.

Nicht äußern Erfolg, sondern *innere Gesundung* des Staates war Pestalozzis Ziel. Hatte er früher gesagt, man vermische die Heiligkeit der Prinzipien mit der Dummheit der Ausführungsweise, so suchte er jetzt durch sein Buch, «*An die Unschuld*, den Ernst und den Edelmut meines Zeitalters und meines Vaterlandes» (1815), wie Rang gut auseinandersetzt, sein politisches Eingreifen ethisch zu vertiefen. Viele seiner damaligen Worte waren aber seinem Wesen als Schweizer Demokrat immanent, dürfen nicht als gegenrevolutionär aufgefaßt werden, sondern gründen auf das Schweizer Erbe politischen Denkens, wie auf die Erinnerung an einstige bessere Zustände.

Auch im spätern Briefwechsel ließ Pestalozzi noch manches politisch wirksame Wort einfließen. Zwar ging er nicht auf Polemik ein, so als er vom «Restaurator» Karl Ludwig von Haller in seiner liberalen Erziehung angegriffen wurde, besonders auch nicht, als die Gründung einer Armenschule 1818 ihn politisch anrüchig machte und ihm viele Zöglinge aus Deutschland und der Schweiz entzog. Aber noch am 15. Oktober 1823 munterte er Strachan in Malaga zum Kampf gegen staatliche und kirchliche Bedrückung auf.

Das zum Nachdenken anregende Buch von A. Rang ist eine wertvolle Ergänzung der bisherigen Pestalozziliteratur. Es verdient Beachtung durch sein Bestreben, auf Grund eingehender Forschung Denken und Handeln des Zürcher Pädagogen unter einem gemeinsamen Gesichtspunkt zu sehen. Wenn es auch die Landesgeschichte zu wenig berücksichtigt, wodurch einige Wertungen bzw. Akzente unrichtig ausgefallen sind, so vermögen diese Aussetzungen den Gehalt des Werkes nicht zu beeinträchtigen. Vielmehr ist es geeignet, im Rückblick auf den genialen Schweizer bleibende Leitlinien für zukünftiges politisches Denken und Handeln darzubieten.

Winterthur *Emanuel Dejung*

CHARLES GILLIARD, *Le Cercle littéraire, 1819—1919*, présenté et annoté par J.-C. BIAUDET. Lausanne, 1966, 123 p. in-8⁰, ill.

Fondé en 1819, le Cercle littéraire de Lausanne est à la veille de fêter son cent-cinquantième anniversaire et son comité, répondant à un vœu maintes fois exprimé, a jugé que le moment était venu de faire paraître enfin l'historique de la Société, tel que Charles Gilliard l'avait écrit à l'occa-

sion du centenaire. Ce texte, demeuré dans les archives du Cercle et connu seulement de quelques privilégiés, vient donc d'être publié, par les soins du professeur Biaudet, en un volume luxueusement imprimé et richement illustré, dont les 750 exemplaires numérotés sont destinés aux sociétaires.

On s'est demandé naturellement s'il convenait de corriger et surtout de compléter l'exposé de Charles Gilliard, mais on y a renoncé pour lui conserver «son unité propre». Décision contestable, diront certains censeurs en apprenant que les plus anciens registres et papiers du Cercle, que Gilliard avait cru perdus, se sont retrouvés depuis lors. Ce serait méconnaître les ressources de M. Biaudet, qui, avec un tact scrupuleux, dont il faut au contraire le féliciter, a su tirer parti de ces documents mis au jour en 1956, sans altérer pour autant le récit de Gilliard: ayant eu l'heureuse idée de reproduire en fac-similé les plus intéressants d'entre eux, M. Biaudet en a cité d'autres extraits dans son introduction et dans les précieuses notes qu'il a placées à la suite du texte principal. Il a publié en outre, sous forme d'appendice, la liste des 114 membres fondateurs (tous identifiés), celle des présidents et des bibliothécaires du Cercle de 1819 à nos jours, celle enfin des sociétaires au 15 juin 1966.

Sertie ainsi d'un commentaire aussi savant que discret, la notice de Charles Gilliard brille de tout son éclat. Au gré d'une narration conduite de main de maître, le grand historien vaudois y fait revivre la société lausannoise de la Restauration et brosse les pittoresques portraits des principaux fondateurs: le juge Samuel Clavel de Brenles, le général de La Harpe, le diplomate russe comte Golowkin, sans oublier ce Philippe-Louis Will, «négociant» allié aux Panchaud et aux Delessert, qui loua puis vendit au Cercle littéraire les immeubles de la Place Saint-François que la société possède encore et dont elle occupe toujours le bel étage. Analysant la liste des premiers membres, Gilliard fait remarquer que le Cercle se recrutait dans les milieux «d'esprit libéral et progressiste» et qu'à une exception près, «ces messieurs de la rue de Bourg»[1], aux tendances réactionnaires, s'en tinrent à l'écart. A Genève, pareillement, la Société de Lecture, créée en 1818, était fréquentée par l'élite libérale, tandis que les vrais conservateurs se retrouvaient de préférence au Cercle De la Rive[2]. Entre les principes qui présidèrent à la fondation quasi-contemporaine des deux sociétés de Lausanne et de Genève, Gilliard note d'ailleurs «des analogies frappantes». «Sommes-

---

[1] Qui étaient abonnés eux aussi à bon nombre de journaux; cf. W. CHARRIÈRE DE SÉVERY, «Le Cercle de la rue de Bourg fondé en 1761», *Revue historique vaudoise*, 22e année (1914), p. 250—254, 257—270 et 289—302.

[2] «Notre société, avouait Auguste Turrettini un demi-siècle plus tard encore, «passe pour réunir dans son sein la Quintessence de la Réaction»; cf. CHARLES GAUTIER, *Un cercle deux fois centenaire: Cercle de Montréal, Cercle de Boisy, Cercle De la Rive, Cercle de la Terrasse*, Genève, 1960, p. 53. — Sur les débuts de la Société de Lecture de Genève, voir FRANCIS DE CRUE, *Genève et la Société de Lecture (1818—1896)*, Genève, 1896, 175 p. in-8°, excellent ouvrage qu'est venu compléter sur certains points G. ALICE HAZZARD, *Réorganisation de la Salle des sciences de la Société de Lecture*, Genève, 1961, 48 p. in-8°.

nous ici en présence de deux créations spontanées, se demande-t-il, ou l'exemple de Genève a-t-il inspiré les Lausannois? Il y a là un problème devant lequel l'historien reste perplexe[3].»

Avec de savoureux détails, Gilliard retrace ensuite les avatars par lesquels le Cercle littéraire passa, au cours du XIXe siècle: difficultés financières, transformations immobilières, révolutions sociales même (car ce fut bien une «petite révolution» que cette décision, prise en 1841, de créer, à côté des salons de lecture et de «conversation», une salle de billard et de jeu, où la bière et le tabac seraient tolérés). S'il ne fournit guère de détails sur la composition de la bibliothèque du Cercle, Gilliard (et le professeur Biaudet dans son introduction) rappellent les noms de Chateaubriand, de Mickiewicz, de Sainte-Beuve, de Hyacinthe Loyson, de Vilfredo Pareto et d'autres étrangers illustres, qui furent les hôtes ou devinrent les membres de ce Cercle distingué, dont le premier règlement définissait le double but en ces termes significatifs: «réunir les personnes qui cultivent les belles lettres, les sciences et les arts et leur fournir par la lecture des ouvrages périodiques les plus accrédités les aliments les plus propres à maintenir et à perfectionner leur goût — offrir aux jeunes gens qui achèvent leurs études et sont à la veille d'entrer dans la vie civile, les avantages d'une société qui se maintient par l'urbanité de ceux qui viennent y puiser l'instruction.»

Genève *J.-D. Candaux*

Ann G. Imlah, *Britain and Switzerland 1846—1860.* London, Longmans, Green and Co. Ltd., 1966. XV u. 208 S.

Während es an historischen Untersuchungen über die Beziehungen der Schweiz zum Ausland, im besonderen zu England, im 19. Jahrhundert von schweizerischer Seite aus nicht fehlt, sind Arbeiten angelsächsischer Autoren über dieses Thema selten. In ihrer Studie «Britain and Switzerland» unternimmt Ann G. Imlah, eine amerikanische Historikerin, einmal von der Gegenseite her den Versuch, die schweizerisch-englischen Beziehungen in einem Zeitraum näher zu beleuchten, während dem die Schweiz in besonderem Maße die europäischen Kabinette beschäftigt hat. Aufbauend auf einem reichen Quellenmaterial, das allerdings vorwiegend englischen — staatlichen und privaten — Archiven entnommen ist, entwirft sie in ihrem Werk ein Bild des schweizerisch-englischen Verhältnisses, das zwar die Resultate der bisherigen schweizerischen Untersuchungen bestätigt, im ein-

[3] Dans son *Rapport à l'assemblée générale du Cercle littéraire de Lausanne fait par le président, au nom du Comité d'administration, le 17 décembre 1820* (p. 2—4), Louis Reynier se réfère, en effet, à la Société de Lecture de Genève: «Ce qui a donné de l'essor à cet établissement, dit-il, c'est que ni les divergences d'opinion, ni les prétentions de rang, ni l'esprit exclusif des coteries n'y ont exercé leur influence.» Mais si cet exemple, qui figure ici en manière d'exhortation, avait inspiré directement les fondateurs du Cercle littéraire, serait-il ainsi mentionné, à la fin du second exercice, parmi les faits d'apparition récente?